

la Sirène N°79



P.8 Journée citoyenne



P.12 Phillibert



P.17 La Sympatik



P.23 Monique la suite



Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales, Philibert, Communauté de Communes*

Jeanne Cabanne : *La journée citoyenne, Le coucou*

Delphine Gendulphe : *L'assemblée générale de la Chassignole*

Monique Bonin : *La visite de Châteauneuf, La fête du court métrage*

Serge Montchovet : *La bénévolade, la Sympatik*

Jennifer Langlois : *La journée sourcellerie*

Guy Garrot et Florence Nicolle : *La balade de Guy*

Renaud Galle et Jennifer : *La Peau du Zouk*

Florence Nicolle : *Le prélude de Pan, Les rendez-vous de la Chassignole, De la culture autour de chez nous! L'ASPRO, Portrait de Monique Bonin (suite)*

Alain Garrot : *Agey et ses environs*

Photos

Nicolas Gendulphe : *Couverture, 8 mai, Journée citoyenne, L'assemblée générale de la Chassignole, la Bénévolade, la fête du court métrage, la Sympatik, Le prélude de Pan*

Marc Chevillon : *Journée citoyenne, Communauté de communes*

Florence Nicolle : *La visite de Châteauneuf, La balade de Guy, Portrait de Monique Bonin*

Jennifer Langlois : *La journée sourcellerie, La peau du Zouk*

Dessin

Christian Bauer : *Philibert, L'aspro !, La guerre de 1870 à Mesmont*

Conception - infographie

Nicolas Gendulphe

Sommaire

Le mot du Maire

03

Communications
municipales

06

Communauté de
communes

13

Culture
Temps libres

14

Regards

22

Pratique

26

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél. : 03 80 23 63 84
mairie@remilly-en-montagne.fr

www.remilly-en-montagne.fr

Secrétariat : Belinda CLERC
Ouvert le mercredi de 9h à 12h
et le vendredi de 16h30 à 18h

Imprimé par I.C.O Imprimerie

Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne ou sur
www.remilly-en-montagne.fr

Pour toutes les infos et alertes : Application Panneau Pocket et IntraMuros

Si vis pacem, para bellum. Doit-on vraiment préparer la guerre lorsque l'on souhaite la paix ? Alors que les guerres d'aujourd'hui sont à nos portes il semblerait que ce concept pourtant vieux de 17 siècles revienne en force. Nos correspondants défense désignés au sein de chaque conseil municipal ont été sensibilisés aux conséquences possibles du déséquilibre mondial en cours et à la place que la France doit continuer de maintenir dans cette période anxiogène. Cela a fait l'objet d'un rapport lors de notre dernière réunion.

80 ans après l'armistice de 1945, ce sont toujours quelques hommes aux motivations hégémoniques et mercantiles qui tiennent l'humanité à leur merci. Alors même que tous nos efforts devraient tendre à la préservation de notre environnement et de notre avenir commun, il leur semble plus important de s'appropriier des terres et des richesses au motif que leur population les mérite davantage. Il leur semble essentiel d'imposer leur religion ou leurs idées au motif qu'elles seraient supérieures...

Alors que Ludmilla, Alla et Natacha, reparties à Kiev après leur séjour à Remilly subissent des bombardements quotidiens en attendant la fin du conflit, il faudrait investir massivement pour fabriquer encore plus d'armes pour espérer une issue ? Quel exemple donné à nos enfants, quelle insulte à l'intelligence et quelle terrible perspective.

Vous lirez quelques nouvelles de Kiev dans le courrier des lecteurs et vous lirez également un courrier accompagnant une pétition signée par 74 habitants de Remilly et 540 internautes envoyé à la Mairie et à différentes institutions. Vous êtes nombreux à demander que cessent la divagation et la maltraitance des bovins de M. Doret et il semble que vous ayez été entendus puisque M. Jacques de Loisy, Président de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or est intervenu auprès du Préfet et de la Direction Départementale de la Protection de la Population afin que les animaux soient prélevés comme il me l'indique dans son courrier.

Je ne me réjouis pas de cette nouvelle et je préférerais que la presse parle de Remilly pour des sujets plus réjouissants mais c'est un vrai soulagement après toutes ces années, ces courriers, ces mails et ces démarches qui ont pris tant de temps à mon prédécesseur et à moi-même. J'espère que cette situation qui n'aurait jamais dû arriver ne se reproduira plus et que je pourrai consacrer les quelques mois qui restent avant la fin de ce mandat à des actions plus constructives pour notre village et notre territoire.

J'aurai plaisir à vous retrouver dans les semaines qui viennent au rythme des propositions de la Chassignole et de la Mairie.

Bonne lecture !

Marc Chevillon

Des nouvelles d'Ukraine

Bonjour Mark !

Nous nous débrouillons bien, nous travaillons, nous étudions, nous nous reposons.

Oui, nous entendons souvent retentir les sirènes des raids aériens mais nous avons cessé d'en avoir peur. En général, ils bombardent la nuit et nous essayons malgré tout de dormir après une journée intense et nous n'entendons plus le rugissement comme avant.

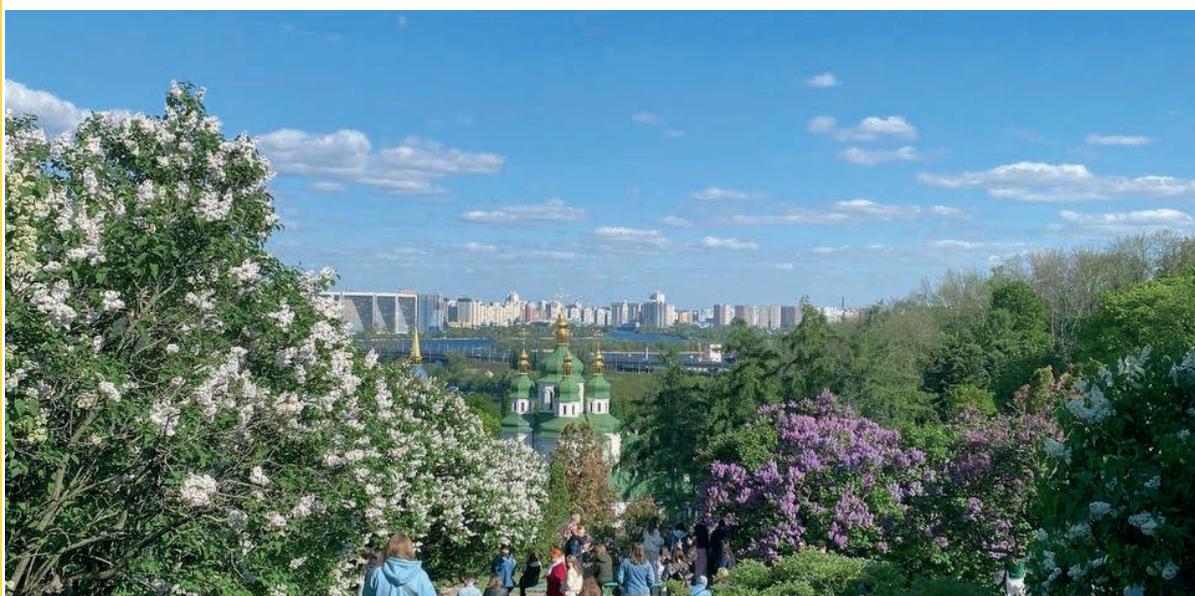
Natacha a une deuxième session de semestre qui arrive bientôt et ce n'est pas facile d'étudier pour elle. Il y a beaucoup de matières techniques et elle est plus à l'aise dans les sciences humaines. Mais ce qu'elle aime vraiment c'est son club de danse étudiant !

Grand mère Lyuda a quitté la ville et vit dans son propre jardin. Je suis entre elles et le travail.

Les Etats Unis abandonnent non seulement l'Ukraine mais aussi l'Europe. La bêtise des Présidents qui ont plus de 70 ans et qui ne sont pas capables de prendre des décisions judicieuses. Un tel choix des américains... Dieu merci votre président n'a pas 70 ans, il comprend ce qui se passe et il essaie de prendre l'initiative d'unir l'Europe. Ensemble nous sommes forts et nous pouvons riposter.

Faites à tout le monde une révérence de notre part. J'espère peut-être venir vous voir à l'automne.

Alla



Remilly-en-Montagne, le 10 avril 2025.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs du conseil municipal,

Les habitants de Remilly-en-Montagne expriment leur exaspération et leur sidération face aux agissements toujours impunis de Monsieur Doret, agriculteur à Remilly-en-Montagne, en rédigeant et signant la pétition ci-jointe.

Depuis quelques semaines, une pétition manuscrite circule dans notre village initiée par quelques habitants. Elle a obtenu 74 signatures (sur 125 habitants que compte Remilly-en-Montagne). Une autre pétition a été lancée en ligne, dotée de 511 signatures à ce jour.

Cela fait des années que les conseils municipaux se mobilisent pour que Monsieur Doret cesse d'élever des bovins. Il y a 12 ans, une première pétition a été lancée, récoltant tout comme aujourd'hui un grand nombre de signatures. Mais elle n'a guère changé les choses.

Les habitants de Remilly-en-Montagne souhaitent montrer à Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les conseiller.e.s municipaux.ales leur soutien aux innombrables initiatives qui ont été faites ou sont en cours, et espèrent que cette collecte de signatures pourra s'ajouter aux nombreuses plaintes, photos choc, témoignages divers, et étoffer le dossier si chronophage et délicat pour le conseil municipal des méfaits de Monsieur Doret. Il est insupportable de penser que notre Maire passe autant de temps pour tenter de faire respecter les règles et les lois à une seule personne qui pourrait notre village et notre vie, laisse mourir et maltraite des animaux dont il a la charge (charge pour laquelle il touche d'importantes subventions de la PAC), alors que tout ce temps pourrait être dédié à des causes bien plus valorisantes et profitables à toutes et tous.

Nous joignons à cette lettre le texte qui a été lu par tou.te.s les signataires de la pétition. Depuis la rédaction de ce texte, d'autres cadavres de vaches ont été vus. Encore une fois, l'équarrisseur n'a pas pu accéder à la bête en décomposition. M. Doret est-il en règle quant au traitement de la tuberculose ? Comment fait-il pour soigner ses vaches devenues sauvages pour cause de total manque de soin ? A nouveau, de nombreux promeneurs ont été contraints de faire rapidement demi-tour, effrayés par la présence de vaches errantes sur les chemins des alentours, et leur regard agressif.

Vous trouverez également la pétition manuscrite. Nous avons préféré cacher les noms et adresses des signataires, afin d'éviter tout risque de représailles venant de l'agriculteur en cause ou de ses proches. Pour les habitants, signer cette pétition est très délicat. Toutes et tous souhaitent conserver de bonnes relations avec son voisinage, et c'est bien normal. Même si beaucoup déplorent la situation, ils et elles sont contraints de ne pas la signer par peur de se fâcher avec Monsieur Doret et envenimer les choses. Nous en sommes très conscients, et portons à votre attention le courage des 74 signataires de la pétition manuscrite.

Le nombre des signatures de la pétition en ligne ne cesse de croître. Notre objectif est d'aboutir à plus de 1000 signatures : <https://chng.it/yt2BP5F5bM>

Nous nous apprêtons à envoyer ce courrier et les deux pétitions à toutes les instances susceptibles de nous aider dans notre démarche.

Vous assurant encore de notre soutien dans vos démarches, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseiller.e.s municipaux.ales, nous nous unissons à vos efforts afin de voir enfin stopper l'exploitation bovine de M.Doret.

Bien citoyennement,

Les habitant.e.s de Remilly-en-Montagne signataires de la pétition manuscrite.



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises le 24 janvier, le 28 février et le 11 avril.

Débat d'orientation budgétaire

En préparation des prochaines délibérations budgétaires, M. Le Maire informe qu'une diminution des dotations est à craindre notamment en raison de la baisse de population constatée lors du recensement. En outre certaines subventions sont toujours en attente d'accord.

Il conviendra d'être prudents avant d'engager des gros travaux en 2025 eu égard aux aides possibles. Les travaux du presbytère seront étudiés en 2025.

Le renouvellement du matériel informatique et un abonnement à un cloud seront à prévoir.

Compte financier unique 2024

Fonctionnement :

Recettes 2024 : 144 293.42 €

Dépenses 2024 : 114 727.63 €

Excédent de Fonctionnement en 2024 : 29 565.79 €

Investissement :

Recettes 2024 : 430 565.08 €

Dépenses 2024 : 125 838.79 €

Excédent d'Investissement en 2024 : 304 726.29 €

Affectation des résultats 2024

Section d'investissement :

Déficit cumulé 2023 de : 209 468.23 € - 304 726.29 €

(excédent de l'exercice 2024) =

95 5258.06 € en excédent d'investissement.

Reste à Réaliser en Dépenses d'investissement :

93 046.07 €

Reste à Réaliser en Recettes d'investissement :

49 780.55 €

Déficit des restes à réaliser : 43 265.52 €

Affectation complémentaire pour l'équilibre de l'investissement : 0 €

Section de fonctionnement :

Excédent cumulé 2023 de 193 870.84 € + 29 565.79 €

(Excédent d'exercice 2024) = 223 436.63 € en excédent de fonctionnement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'affectation des résultats au budget primitif 2025 de la commune comme suit :

En déficit d'investissement à l'article 001 : 95 258.06 €

En recette de fonctionnement à l'article 002 : 223 436.63€

Affectation complémentaire en réserve à l'article 1068: 0 euros

Vote des taux des taxe locales 2025

L'augmentation des bases fiscales pour 2025 n'est pas connue le jour du vote mais elle fera mécaniquement augmenter l'imposition. Le conseil municipal ne souhaite pas accroître davantage la pression fiscale sur les

propriétaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide le maintien des taux de fiscalité et rappelle que ceux-ci n'ont pas été augmentés depuis 2012.

Subvention pour les associations

- FNACA : 50 €

- Fondation du patrimoine : 50 €

- Vallée Animations : 50 €

- Familles Rurales du Sombernonnais : 100 €

- Ecole de musique La Lyre des Hurlevents : 200 €

- Chorale l'écho de Veluze : 100 €

- UFCO club de football de Fleurey-sur-Ouche : 150 €

- Là-Haut (Festival Perché sur la Colinne) : 200 €

- La Chassignole : 200 € + Art et Scènes

- Football Club de Sombernon-Gissey : 150 €

Budget prévisionnel 2025

Après avoir listé les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 comme suit :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement :	360 600.63 €	360 600 .63 €
Investissement :	231 286.32 €	231 286.32 €

Devis SICECO : changement éclairage public

Suite à une demande d'estimation, le SICECO propose le remplacement des éclairages publics sodium basse pression par des éclairages LED afin de générer des économies d'électricité et d'harmoniser l'ensemble de la commune. Il s'agit de conserver les supports d'éclairage, de remplacer 20 sources lumineuses et de mettre aux normes les coffrets électriques de l'église (coffret A) et du Trembloy (coffret C).

Le budget pour ces travaux référencé EP/1583/C et en attente d'une future programmation est estimé à 21 000€HT. Le dossier est compatible aux subventions des travaux prioritaires avec un taux de 50% jusqu'à 15 000€HT puis 40% de 15 000 à 30 000€HT. Ce qui laisse un reste à charge pour la collectivité de 11 100€HT.

Travaux presbytère

A l'unanimité le conseil municipal décide de valider le devis de l'entreprise Henneau concernant les travaux de remise en état des huisseries du Presbytère.

Ce devis datant du 1er août 2023, le conseil charge M. le Maire de demander une actualisation du tarif.

Devis ONF : plantations

Le conseil municipal étudie le projet de replantation partiel de la parcelle ZK 37 située au lieu-dit « Les Brosses » sous la ligne à haute tension récemment déplacée par RTE.

L'idée initiale était de reconstituer la forêt coupée par les besoins des travaux. L'ONF a été sollicitée et préconise la plantation de 124 érables et de 11 noyers sur une surface de 0,45 Ha. Le devis pour cette plantation et pour la protection des plants s'élève à 2096.20 € TTC. Le conseil regrette qu'il ne s'agisse pas de chênes

comme sur le reste de la parcelle mais comprend également les préconisations de l'ONF motivées par l'évolution du climat. Outre le coût initial, l'entretien d'une telle plantation pourrait se révéler important et le conseil ne souhaite pas donner suite à cette proposition dans l'immédiat. Cette partie de la parcelle sera donc ajoutée au bail de location déjà existant et faisant l'objet d'un renouvellement sous réserve de l'accord de l'exploitant.

Informations et questions diverses

Traitement du calcaire

Suite aux discussions préalables concernant les dépôts de calcaire dans les logements, la mairie a fait poser le système Drag'eau dans les 4 appartements communaux ainsi que dans les locaux de la Mairie. Les premiers retours sont positifs mais il convient d'évaluer ce procédé sur une plus longue période.

Eglise

Présentation de deux devis pour la restauration des statues de l'église. L'un pour 18 400 € HT et l'autre pour 5 910€ HT. Les deux devis ont été envoyés à la DRAC pour avis et prise en charge partielle.

Un événement pour inaugurer la rénovation de l'église aura lieu le samedi 13 septembre à 17h00 pour remercier les donateurs, les financeurs et les entreprises.

Pétition

Le Maire donne lecture d'un texte accompagnant une pétition signée par 74 habitants du village demandant au Maire de mettre tout en œuvre pour faire cesser la divagation des bovins et la maltraitance animale sur l'exploitation de l'EARL Doret. Cette lettre fait état d'une pétition circulant sur internet et ayant recueilli 511 signatures.

Traitement des eaux de ruissellement de l'autoroute

M. le Maire a participé à une réunion organisée par les services du Département et le Syndicat du Bassin de l'Ouche. Une étude a été menée sur les rejets de « La Côte d'Orient » et son incidence sur la Sirène notamment sur la préservation de la population d'écrevisses à pattes blanches. A ce stade l'étude s'est plutôt appuyée sur des statistiques et des moyennes. Par la suite, 3 points de prélèvements sont prévus pour évaluer les rejets : amont de l'autoroute, aval et débouché dans l'Ouche.

Chasse

L'assemblée générale de la société de chasse a eu lieu le 22 mars. Romain Darbois, correspondant chasse y a assisté. Alexandre Abadie, Président de la chasse a été invité au conseil municipal du 11 avril pour faire le bilan de la saison et évoquer les perspectives à venir. La principale nouveauté sera qu'un seul jour sera désormais chassé le week-end. La population sera informée via Panneau Pocket.

Cérémonie du 8 mai



Journée citoyenne





Voici la recette du plat que nous avons servi samedi 17 mai lors de la journée citoyenne. Toujours à la recherche de saveurs préférées de nos concitoyens, nous avons entendu parler qu'Emile concoctait un savoureux poulet mafé, inspiré du Mali.

La recette pourra vous paraître peu précise mais Emile cuisine à l'instinct.

Ingrédients 4 personnes

750g de morceaux de poulet soit des blancs coupés en cubes, soit des cuisses

1 pot de beurre de cacahuètes

1 boîte de tomates pelées

1 tube de concentré de tomates

3 oignons

4 belles carottes

Bouillon

Paprika, cumin, piment d'Espelette, curcuma sel, poivre, origan

Éplucher et émincer les oignons. Éplucher et couper en rondelles les carottes.

Faire revenir les morceaux de poulet dans une grande casserole.

Les retirer pour les remplacer par les oignons émincés et les carottes, faire revenir.

A feu doux, ajouter le beurre de cacahuète, les tomates, le concentré.

Laisser mijoter la sauce jusqu'à un rendu homogène.

Ajouter les épices, sel, poivre, ne pas hésiter à goûter pour que le mélange vous satisfasse. Si besoin détendre avec le bouillon.

Ajouter les morceaux de poulet et terminer la cuisson à feu moyen-doux environ une heure en remuant régulièrement.

Servir avec du riz.

Les convives présents au repas ont plébiscité la recette.

Mouvement de populations

Bernard Bussière, 96 ans, 7 mois et 20 jours.

Bernard a eu une vie bien remplie, tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie personnelle et de famille. Il est né le 16 juin 1928 et c'est l'aîné de la famille. Sa maman Marie-Louise, dite Lili, fait partie d'une famille aisée et bien implantée dans la vie dijonnaise. Elle joue de l'accordéon.

Son papa, Henri, ingénieur EDF, vient d'un milieu plus modeste mais d'une famille reconnue grâce à son père, Eugène Bussière, directeur d'école et conseiller municipal. Il donnera son nom à une rue de Dijon en 1957. Henri s'illustrera dans les airs en tant que pilote durant les deux guerres. Il sera également présent au cercle laïque, à l'aéroclub, secrétaire général de la foire gastronomique et Chevalier du Tastevin.

Enfant puis ado, Bernard a beaucoup de copains. Il fait de la voile, de l'escalade, de la moto et il voyage.

Après ses classes à Nancy, il fera son Service militaire à Madagascar.

Il n'a pas fait d'études et il appris « sur le tas ». Il passe son diplôme d'ingénieur en cours du soir. Il est très bricoleur, très adroit de ses mains, minutieux et très inventif (capable de tout réparer ou de transformer un compresseur de frigo en un gonfleur de piscine). Il aime le travail bien fait. Il travaille chez Philips puis à la radiodiffusion avant de monter son propre bureau d'études : BEBE (Bureau d'Etudes Bourgogne Electricité). Il accompagne Jean Loisier pour l'électricité des célèbres restaurants « Courte Paille » et il participe aussi à l'opération « Côte Illuminée » sur la route des vins et à la mise en valeur nocturne de Chateauneuf et de la ferme d'Eguilly.

En 1956, il se marie avec Jacqueline (surnommée aussi Jacotte) qu'il a rencontrée au collège (avec son frère Pierrot qui deviendra un de ses meilleurs compères)



et qu'il retrouve à l'Hôtel Dieu lorsqu'elle y fait son stage de dernière année de médecine.

Et arrivent les quatre enfants : Florence en 1958, Christian en 1960, Brigitte en 1962 et François en 1965. La famille habite le rez-de-chaussée, le premier étage et les combles d'une grande maison rue Turgot à Dijon. Le second étage est consacré aux bureaux de Bernard.

En 1969, ils visitent le moulin de Remilly et la Source qui sont à vendre et tombent par hasard ruelle des Carmes sur la maison qu'ils achèteront finalement.

En 1977, il achètent une maison en Vendée où Bernard passera des heures en mer dans son petit bateau à tirer sa ligne et à poser et remonter son filet.

Durant toute sa vie, Bernard écrit beaucoup et le journal de ses 17 ans consigné dans un petit carnet regorge d'anecdotes : " Dimanche 14 octobre : Collé parce que j'ai attrapé un 0 en maths – Le soir, manque de se faire attraper quand nous allions au bal – Les 5, on a une veine de cocu, le vieux n'a rien vu !"

Il est friand de nouvelles technologies : épluchepommes de terre électrique, machine à tricoter et à repasser, couteau électrique et interphones à tous les étages de la maison ! Et puis les caméscopes avec lesquels il capte tous les moments importants de la vie. En revanche il ne réussira pas à s'intéresser à l'informatique et préférera faire à la main de magnifiques tableaux pour y noter ses consommations d'électricité ou encore calculer ce qui lui reste de fuel dans sa cuve. Il y a les voyages avec Jacqueline : Vietnam, Guadeloupe, Israël et le Sahara. Et puis cette invitation d'un laboratoire à New-York. Il y va en avion et revient par

le paquebot « France » !

Il y a la chasse à Remilly et puis les amis et les copains qui sont très présents et fidèles tout au long de sa vie pour mettre une pièce en bouteilles ou partager un bon repas. Bernard aime les voitures : la DS, la Mercedes, la Datsun ou la 404 break dans laquelle il aménage une trappe à fusil. Et toujours sans ceinture par bravade : « Les règles c'est pour les autres » ! Le paradoxe du contrôleur et sans doute un résultat de son éducation. Il veut maîtriser ce qui l'entoure ; il demande des avis mais il finit toujours par faire exactement comme il l'entend et comme il l'a décidé.

Seule Jacqueline réussit à le contraindre et à le raisonner. Après son décès il doit vivre seul, gérer seul sa santé, se faire à manger et être témoin de la dégradation de l'état de santé de son plus jeune fils, atteint d'une maladie neuro-dégénérative.

Il a du mal à accepter d'être aidé et encore plus de mal à demander de l'aide.

Ces quatre années passées seul auront été empreintes de tristesse et d'un renfermement sur lui-même malgré la présence de ses proches et des gens du village qui venaient le solliciter pour une soirée ciné ou une petite sortie. Aller au restaurant aura été son dernier grand plaisir.

Nous garderons le souvenir d'un homme rigolard, souriant et aimant s'amuser, avec l'œil malin et pétillant. Il a beaucoup occupé l'espace de vie de ses enfants lors de ces dernières semaines et aujourd'hui, c'est un grand vide qu'il laisse.

François Bussière, conseiller municipal de 2008 à 2020

Au moment de boucler ce numéro de la Sirène, nous apprenons le décès de François Bussière ce vendredi 23 mai à l'âge de 60 ans. Atteint de la maladie d'Alzheimer, François avait quitté sa maison de Remilly pour l'Ehpad de Vitteaux il y a plusieurs mois. Conseiller municipal de 2008 à 2020, nous avons tous le souvenir de François, toujours partant aux journées citoyennes ou aux manifestations de la Chassignole pour installer ou transporter du matériel avec son Dodge Ram. Nous reviendrons plus longuement sur son histoire dans le prochain numéro. Nos pensées vont à ses enfants, Lucille et Jean et à ses frères et sœurs, Brigitte, Florence et Christian.



Dialogue avec **Philibert le ver de terre**

- Bonjour Philibert, as-tu des questions à me poser en ce printemps 2025 ?

- *Oui, j'ai vu fleurir des bidons en plastique équipés de grilles jaunes à plusieurs endroits du village. Il s'agit de pièges c'est ça ?*

- Effectivement nous cherchons à piéger les frelons asiatiques en début de saison et en particulier les reines fondatrices qui vont ensuite construire leur nid primaire. Le frelon *Vespa velutina* est un insecte invasif originaire d'Asie. Il a été signalé en France en 2004, dans le département du Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce s'est parfaitement habituée à notre climat et est arrivée pour la première fois en Bourgogne-Franche-Comté en 2008 à Pouilly-en-Auxois. Il a la tête noire, le bout des pattes jaunes et l'abdomen noir avec une bande jaune. A ne pas confondre avec le frelon européen qui a le bout des pattes brun et l'abdomen jaune rayé de noir.

- *D'accord mais pourquoi vouloir le détruire ?*

- Le frelon asiatique est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, il s'attaque notamment aux abeilles. C'est un vrai fléau pour l'apiculture et l'agriculture en général. En effet il détruit de nombreux insectes pollinisateurs et compromet ainsi les récoltes et en particulier celles de fruits. Seul, il est peu agressif envers l'homme, mais il faut être vigilant à proximité d'un nid (moins de 5 m) car les frelons peuvent attaquer en grand nombre. La piqûre est douloureuse et peut entraîner une réaction allergique. Il est installé à Remilly et l'an dernier nous avons fait détruire 6 nids sur la commune.

- *Ah ! Et que faut-il faire si on observe un nid ?*

- Déjà ne pas essayer de le détruire par soi-même et envoyer un signalement sur le site lefreulon.com. Ensuite prévenir la Mairie qui fera intervenir une entreprise spécialisée. L'objectif de notre piégeage de printemps est d'éviter que les nids se multiplient car chaque reine fondatrice est à l'origine d'un nid primaire. Une vingtaine de pièges ont été mis en place par les habitants volontaires. Il est également important que tout le monde nous signale les observations afin que nous puissions rapprocher les pièges des lieux de fréquentation.

- *Et on peut détruire les nids n'importe quand ?*

- Non bien sûr, c'est inutile à partir de décembre. En janvier-février, c'est l'hivernation des reines fondatrices. En mars-avril, c'est la fondation et c'est le moment de piéger les fondatrices avec un appât constitué de 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière et 1/3 de sirop de fraise. En mai, juin et juillet, la colonie est en pleine croissance

et l'on peut continuer de piéger les frelons avec d'avantage de protéines. En août et septembre, la prédation des abeilles est importante. La reproduction a lieu entre octobre et décembre.

- *Mais il faudrait les piéger partout en France non ?*

- Tu as raison mais il faut bien commencer quelque part et il y a pas mal de ruches sur Remilly donc c'est l'occasion d'aider nos apiculteurs. Cette première opération de piégeage est aussi l'occasion de sensibiliser la population à ce problème et j'espère que ce n'est qu'un début. Ta question est donc l'occasion de renouveler cet appel. Merci Philibert !



La direction administrative en Ouche et Montagne

Géraldine Bréard est directrice administrative et partage son temps entre les finances, les achats et les ressources humaines. Après un DUT de gestion des entreprises et des administrations, elle a travaillé 15 ans à la ville du Havre qui comptait 3500 agents et elle est arrivée en novembre 2020 à la CCOM.

Elle aurait pu retourner dans le secteur privé mais elle ne voulait pas se limiter à un seul champ de compétence. A la CCOM elle est sur plusieurs domaines d'activité et toujours au service de la population. Cette proximité a du sens et elle apprécie de pouvoir rendre des arbitrages directement en collaboration avec des élus.

Ses rôles sont variés et elle doit veiller à l'évolution de la réglementation car le droit public change. Elle anime les comités RH (Ressources Humaines) qui regroupent des élus et CST (Comité Social Territorial) qui regroupe des salariés et des élus. Il lui faut aussi se préoccuper des situations individuelles. Un bon exemple récent de la prévention et des conditions de travail est celui des usagers agressifs au téléphone

envers les agents d'accueil. Il faut leur expliquer que ce ne sont pas eux les cibles et que c'est malheureusement une attitude qui se généralise. Il faut ensuite mettre en place des moyens de protection comme le répondeur qui indique que les conversations sont enregistrées.

Il n'y a pas de semaine type pour Géraldine. Il faut sans cesse s'adapter et se préparer à toutes les options. Anticiper les problèmes et mettre en place une organisation et des procédures pérennes pour éviter les crises. Il faut adapter les évolutions du code général de la fonction publique qui propose des améliorations en maîtrisant les finances et en évitant les dérives. Il faut simplifier les procédures comme par exemple certains achats qui sont délégués aux services.

La CCOM est le deuxième employeur du territoire et 35 % de son budget est consacré à la masse salariale. Géraldine apprécie cet accompagnement des élus. Les cartes sont rebattues à chaque élection mais il s'agit toujours avant tout de répondre aux attentes de la population et d'assurer la continuité du service.



Géraldine Bréard directrice administrative

L'assemblée générale de la Chassignole



L'assemblée générale de La Chassignole s'est tenue le dimanche 26 janvier à 10h à la salle des mariages de Remilly-en-Montagne. Nous étions une vingtaine à nous rassembler pour ce rendez-vous annuel.

Après un bilan moral positif dans lequel Delphine a remercié tous les partenaires et amis de l'association et mis en évidence l'importance de la présence des Remillois aux côtés de La Chassignole, Mélanie a présenté le bilan financier, reflet d'une trésorerie tenue d'une main de maître !

Florence a continué avec le bilan des activités en retraçant les nombreux événements de l'année 2024, illustrés de quelques photos, avec une mention spéciale pour nos Carriolades.

Le programme 2025 a ensuite été présenté, il peut encore évoluer, mais vous pouvez le consulter dans cette Sirène. Le conseil d'administration a été renouvelé, voté à

l'unanimité. Pour rappel, voici sa composition qui reste inchangée en raison de l'absence de nouvelle candidature :

Manuel Bousquet, Patricia Coppa, Renaud Galle, Delphine Gendulphe, Jennifer Langlois, Mélanie Louat-Guillier, Aïda Montchovet, Emilie Nicod, Florence Nicolle, Charlène Picherit, Nathalie Roux.

Les personnes de l'assemblée ont ensuite été consultées car La Chassignole a besoin de retours par rapport aux activités proposées : sont-elles adaptées ? La fréquence et la nature des rendez-vous est-elle satisfaisante ? Aucune remarque particulière n'a été exprimée, mais il n'est jamais trop tard, La Chassignole reste à l'écoute en permanence et attend également que les Remillois fassent part de leurs envies et idées ! La matinée s'est terminée par un apéritif convivial accompagné des délicieuses gougères offertes gracieusement par Francis Gauthiot pour l'occasion, avant de se retrouver au restaurant.

Le bureau a été élu le lendemain : Mélanie Louat-Guillier quitte le poste de trésorière après 8 ans de bons et loyaux services et une période de passation en douceur, merci !

C'est Jennifer Langlois qui reprend le flambeau, avec Manuel Bousquet, son adjoint.

Florence Nicolle et Delphine Gendulphe restent aux postes de secrétaire et de présidente.

C'est donc reparti pour une belle année chassignolesque !

La visite de Châteauneuf

En ce dimanche 26 janvier au creux de l'hiver, la Chassignole nous convie au traditionnel repas convivial : en plein Moyen Âge dans le beau village de Châteauneuf. C'est " la table de Guillaume " à l'Hostellerie du Château qui nous accueille avec des menus typiquement Bourguignons, vu le lieu cela va de soi! Cuisine appréciée par tous et cerise sur le gâteau, la Chassignole nous offre une visite guidée du Château qui s'est refait une beauté ces 2 dernières années, en commençant par le local d'accueil. Aussitôt franchi le



châtelet d'entrée, on change de siècle. Groupés dans le logis du Seigneur, notre guide nous conte l'histoire de ce manoir en commençant par sa construction en 1175 par Jean de Chaudenay pour son fils cadet qui prend le nom de Jean de Château Neuf. Par la suite c'est Philippe Pot, filleul du Duc de Bourgogne qui l'embellit avec la chapelle et le logis des hôtes. Après ce cours d'histoire on passe à la visite : la Chapelle, les chambres à l'étage et la tour d'entrée nouvellement restaurée, puis visite libre du logis des hôtes qui abrite un centre d'interprétation de l'histoire du site, et une scénographie son et lumière autour de la copie du géant de Philippe Pot dans la tour du même nom... En résumé, une super journée pour oublier l'hiver.



La Bénévolade

Une soirée de remerciements sous le signe de la convivialité.



Chassignole, 15 février – Fidèle à sa tradition de reconnaissance et de partage, l'association La Chassignole a convié tous les bénévoles ayant œuvré lors des manifestations de l'année précédente à une soirée placée sous le signe de la gourmandise et de la fête.

Autour d'une savoureuse raclette, les bénévoles – piliers discrets mais essentiels de la vie associative locale – ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement. Entre sourires, souvenirs partagés et fromages fondus, l'ambiance était déjà à la fête dès les premières heures de la soirée.

Mais la Bénévolade ne s'est pas arrêtée là : le caveau était transformé en dance floor ! Et c'est DJ Tom, fidèle à lui-même, qui a enflammé le parquet jusqu'au

bout de la nuit. Une belle manière de clore cette soirée de gratitude et d'amitié.



La fête du court métrage

Samedi 22 mars

J'ai enfin emprunté ce fichu escalier en pierre un peu kamikase pour mes vieilles jambes ! Envie de participer à la fête du court métrage... Bonne mise en bouche au sens propre du mot avec un buffet somptueusement garni par les participants. Après l'apéro dînatoire, il est temps de passer au caveau de projection. Transat ou fauteuil au choix, et c'est parti pour 2 heures de projection et une quinzaine de films. Il y en a pour tous les goûts : du tendre, des sourires, des problèmes de société, des émotions, du sérieux et pour finir une petite Lili dans les nuages » très très touchante ! Bravo aux sélectionneurs-euses. Très bonne soirée !! A l'année prochaine !



La Journée sourcellerie

Journée sourcellerie avec Serge Derepas – 23 mars 2025

On parle bien ici de sourcellerie et non de sorcellerie ! La sourcellerie et plus largement la radiesthésie (du latin radius, « rayon » et du grec aisthêsis, « sensibilité ») repose sur la détection par des êtres vivants sensibles de certaines radiations émises par différents corps. Dans le cas des sourciers, ils détectent les ondes, le champ magnétique de l'eau à l'aide de baguettes souples ou de pendules, nous explique Serge Derepas. Nous sommes nombreux, une vingtaine de 10 à 70 ans principalement du village, à nous être retrouvés ce dimanche pour une journée de découverte et d'apprentissage autour de la sourcellerie. Serge Derepas et deux de ses compagnons, Michel Laderach et Jérôme

Desserey, nous parlent de la recherche de sources, des différences de sensibilité, des réseaux de champs magnétiques mais aussi au travers de nos interrogations du soin et de la géobiologie. Après un exposé passionnant, il est temps de reprendre des forces en partageant les divers mets rapportés par les participant.e.s car l'après-midi est dédiée à la pratique ! Nous voilà donc parti.e.s sous le soleil avec des baguettes en noisetier ou en métal pour rejoindre un pré où nous partons à la recherche de l'eau. Nous essayons les différentes baguettes et échangeons sur notre ressenti... pas toujours facile de se concentrer à une vingtaine sur un terrain mais une belle expérience collective, riche en apprentissages. Un grand merci à Serge pour sa disponibilité, son partage de connaissances et d'expériences.



La Sympatick



Un vent celtique a soufflé sur la commune le 29 mars dernier

Le samedi 29 mars, Remilly a vibré au rythme de la musique celtique à l'occasion de la 2^e édition de la «Sympatick» organisée dans le village. Une soirée festive et chaleureuse qui a réuni habitants et visiteurs autour de la musique, de la danse, de la bière artisanale et de la bonne humeur.

Le groupe Erin en Auxois, venu tout droit de Mont-Saint-Jean, a assuré la première partie de soirée. Pendant plus de trois heures, Pierre et ses trois musiciens ont envoûté le public avec leur musique celtique acoustique. Une ambiance authentique qui a rapidement donné envie aux jeunes – et aux moins jeunes – de s'essayer aux danses traditionnelles. Certains, pas-

sionnés, les pratiquent depuis plusieurs années et ont entraîné les autres sur la piste avec enthousiasme. Côté rafraîchissements, Jennifer, brasseuse locale, a régalé les amateurs de houblon avec deux créations maison : une Red Pils et une Stout, parfaites pour accompagner la petite restauration composée des fameuses saucisses du Trembois et de frites croustillantes préparées par nos deux champions Seb et Nico. La soirée s'est poursuivie avec DJ Tom, qui a pris le relais pour faire danser le public jusqu'au bout de la nuit, assurant une ambiance électrisante pour clore l'événement en beauté.

Une très belle réussite pour cette seconde édition, avec comme toujours une organisation de la Chassignole et de ses bénévoles toujours dispos quand il faut !



La balade de Guy

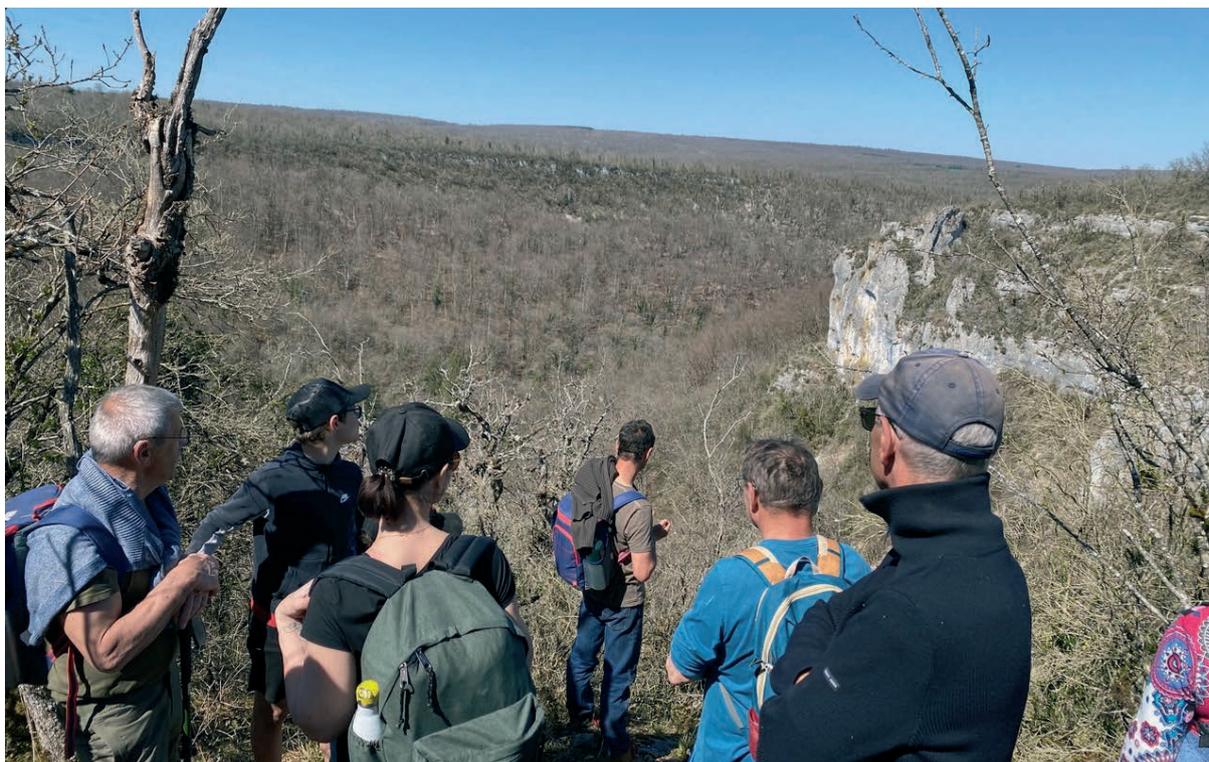


Pour cette nouvelle randonnée Guy'dée, nous avons été très nombreux à garer nos voitures à Pasques, afin de découvrir d'abord le très impressionnant « abîme du creux percé », un gouffre d'effondrement profond d'une quarantaine de mètres. Cette glacière naturelle à seulement 475 m d'altitude est l'une des rares que l'on connaisse dans les parages. Selon un relevé de températures réalisé en 1910, il faisait 22° en surface et -1° en bas du gouffre !

Puis nous avons découvert les « grottes des Célérons » : d'abord « la grotte blanche » avec sa tête de mort sculptée dans la roche.

Puis nous avons pique niqué tout en haut du « nou-nours pétrifié ».

Ensuite, la grotte dite « le grenier à sel » nous attendait au bout d'un sentier étroit bordé des fleurs de printemps.



Louis MANDRIN, le célèbre contrebandier, y aurait caché du sel au XVIIIème siècle.

La 3ème grotte, « la boîte aux lettres » en a surpris plus d'un par son entrée très étroite : difficile d'en ressortir pour certains !

Nous nous sommes arrêtés au belvédère de « la Roche Beudon » afin de contempler le magnifique point de vue, et sommes rentrés en marchant tranquillement et en papotant le long des champs de blé et de colza de Prenois et Pasques.

Encore un très bel itinéraire enrichissant et plein de surprises !



Arts et scènes : La Peau Du Zouk

Cette année dans le catalogue d'Arts & Scènes Côte d'or, la Chassignole avait sélectionné "La Peau du Zouk" de la compagnie Arsenic et Vieilles Dentelles, et c'était un bon choix car avec deux trompettes, un saxophone et un trombone aux cuivres et pour une rythmique d'enfer un combo soubassophone banjo et batterie, les sept musiciens de cette formation Batterie Fanfare/Brass Band ont mis une sacrée ambiance festive

et ensoleillée. Ils définissent leurs musiques comme du Sunky Groove... ? du quoi ? Un mélange de funk, Cumbia, Calypso, zouk et de tout see qui se danse dans les quatre coins du monde. Entre compositions et reprises bien arrangées, ils ont eu vite fait de troquer la pluie menaçante contre les sourires et le déhanché d'une foule venue nombreuse pour profiter de ce bon moment gratuit et convivial.



Le Prélude de Pan

La nouvelle de Jean Giono « Le Prélude de Pan » a enchanté le Zénith de Remilly le 31 mai, par une interprétation remarquable de Baptiste Relat (jeu et mise en scène) et Sammy Decoster (guitare et chant) de la compagnie Scène Nationale 7 de passage dans la région. Encore une magnifique soirée au Zénith !



Les rendez-vous de la Chassignole

Encore de nombreux événements prévus dans notre beau village grâce à votre association préférée !

Le 21 juin à partir de 18h au Zénith de Remilly : **fête de la musique** des gens de Remilly ! La Chassignole vous offre une scène ouverte, afin que chacun.e puisse exprimer son talent musical ! Alors, chauffez les guitares, affûtez les violons, débouchez les trompettes, sortez votre voix, ça va swinguer au Zénith !

La fête du village aura lieu le 30 août, avec jeux pour tou.te.s et soirée concert. Vous avez des idées de nouveaux jeux à partager ? N'hésitez pas à nous en faire part ! Une réunion de préparation aura lieu prochainement, surveillez vos boîtes !

Les vendredis de beau temps, on reprend notre bonne

habitude des **soirées pétanque/glacière** au terrain de boules... à 18h pétantes, retrouvons-nous le 23 mai, le 27 juin, le 11 juillet (spécial enfants de moins de 7 ans), le 25 juillet, le 22 août et le 12 septembre !

En prévision : **rando d'automne** avec notre Guy de préféré, **soirée jeu, concert de Noël, rallye pédestre, café tricot/broderie...**

Vous voulez proposer des activités à la Chassignole ? N'hésitez plus, parlons-en !

Guettez vos boîtes aux lettres et mails pour plus de détails sur les événements Chassignole à venir !

De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire, de s'émouvoir...

Et il y a de quoi faire dans notre beau territoire!

La **ludothèque** des Familles Rurales ouvre tous les 1ers samedis du mois de 9h45 à 12h15 à Sombernon.

Sezven sera en concert dans les églises des environs, grâce à la CCOM Ouche et Montagne. Vous avez reçu le programme de la (très riche!) **saison culturelle de la CCOM** dans votre boîte aux lettres, mais vous pouvez aussi la trouver ici : www.entroucheetmontagne.fr A Lantenay, les particuliers proposent leurs **Concerts en jardin** tout l'été.

Les * signifient réservation obligatoire auprès de la CCOM

JUILLET :

les 02-09-16-23-30 à Mâlain : **ateliers créatifs** au château

le 2 à Blaisy-Haut à 18h : Présentation du **radar de Météo France***

le 4 à Sombernon à partir de 18h : **soir de marché**

le 9 à Baulme-la-Roche à 16h : **Balade des senteurs** avec Roxane Ory*

le 10 à Fleurey-sur-Ouche à 17h : **visite gourmande***

le 11 à Mâlain à 15h : **balade musicale au château***

le 11, le 18 et le 25 à l'Ecluse de la Charme à 11h : **atelier moutarde** de la Reine de Dijon*

le 12 à 18h à Lantenay terrain communal rue de l'église : **Bling Blang** de Alain Bouchet, chansons de Bobby Lapointe

le 13 à l'Ecluse de la Charme à 9h : **rando** sur les traces du pape des escargots*

le 16 à Vielmoulin à 17h : **visite du village & du patrimoine**

le 18 à l'église de Ste Marie sur Ouche, 19 à Drée, 20 à Barbirey-sur-Ouche : Concert de **SezVenn** en église

le 20 à St Victor sur Ouche : **trail de la Vallée de l'Ouche**

le 23 à Velars sur Ouche à 17h : "**Le Loup en Slip**", spectacle de marionnettes itinérant à partir de 3 ans

le 25 à Mâlain à 17h30 : **les apéros au château**, bières et fromages*

le 26 à Mâlain à 14h et 19h : **visites théâtralisées** au château*

le 27 lieu mystère : **Sieste acoustique***

AOUT :

le 1er, le 8, le 22, le 29 à l'Ecluse de la Charme à 11h : **atelier moutarde** par la Reine de Dijon

le 1er à Prâlon : **soir de marché**

le 6, le 13, le 20, le 27 à Mâlain à 15h : **atelier créatif** au château

le 8 à Bussy-la-Pesle, le 9 à St Anthot, le 10 à Savigny-sous-Mâlain : Concert de **SezVenn** en église

le 15 à Ste Marie sur Ouche : **Trail de la Roche d'Anse**

le 20 à Prâlon à 10h : **découverte d'une exploitation laitière bio***

le 20 à Mâlain à 17h : **découverte d'une bergerie***

le 23 à Mâlain 14h et 19h : **visites théâtralisées** au château*

le 27 à Echannay le 17h : **Visite du village et du patrimoine***

le 29 à Mâlain à 17h30 : **les apéros au château**, bières et fromages*

le 30 à Lantenay à 18h chemin du Colombier : **Pic Panacee**, chansons franco-italiennes

les 30 et 31 à Mâlain : **festival Atout bout d'champ**

SEPTEMBRE :

le 3 à Mâlain : **ateliers créatifs**

le 6 à Mâlain à 10h et 14h : **visites théâtralisées au château***

le 7 à Agey : **journée des associations**

le 10 à Gergeuil à 15h : **balade sur les traces des animaux***

le 13 à Lantenay à 18h 4 chemin de Vichèvre : **Le P'tit Dom + invités**, chansons et musique

les 13 et 14 à Sombernon : festival **Perchés sur la Colline** 11ème édition

le 19 à Blaisy-Bas, le 20 à Sombernon, le 21 à Prâlon : Concert de **SezVenn** en église

le 26 à Mâlain à 17h : **Les apéros au château** - Vins et tartinades*

le 27 à Ancey : Spectacle "**La Danse des Sauvages**" - Version augmentée avec **l'orchestre symphonique OBLIQUE**



L'ASPRO : les bons vieux mots qui se perdent!

L'Association pour la Protection de l'Oralité (ASPRO!) vous propose une rubrique pétillante, composée des bons vieux mots de Remilly qui se perdent !

Cette fois, nous avons trouvé notre mystérieux envoyé spécial assis sous sa véranda :

« C'est qu'au bout d'un moment, faut s'ménager. Arrivé à un certain âge, plus question d'se laisser **beurdoler*** par les p'tits jeunes ».

Il nous confie une nouvelle histoire. Mais attention aux têtes brûlées qui voudraient se frotter au Potichot :

« Les petits nouveaux ne connaissent pas la grotte du Potichot, pourtant elle existe au milieu des falaises de la Montagne qui surplombe le village.

Pour accéder, suivre le chemin des moutons, puis peu avant le sommet, tourner sur la droite, faire environ trente mètres dans la falaise et on trouve l'entrée.

Pénétrer jusqu'à un point très resserré interdit aux bons dodus.

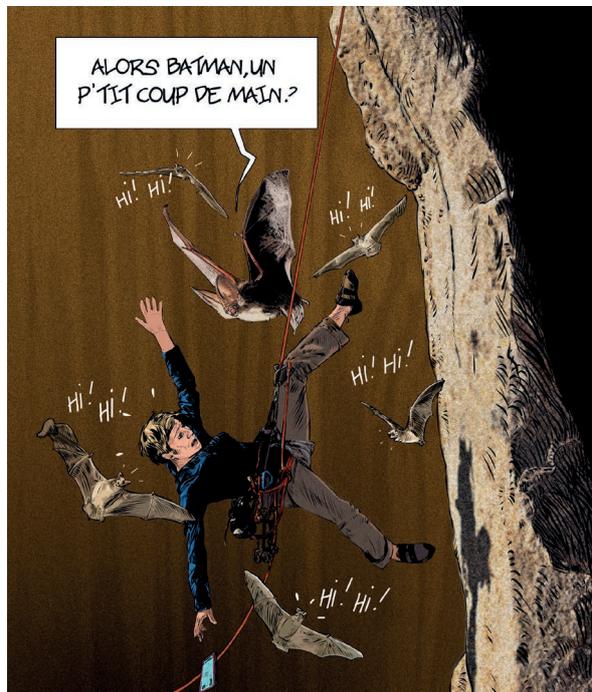
Passer cet obstacle, continuer pour arriver au-dessus du précipice.

Fixer solidement une corde pour descendre au fond de la grotte.

Elle est séparée en trois pièces distinctes pas des cloisons rocheuses avec des passages en chicane aux extrémités.

Le plus grand du village pourrait se déplacer sans se baisser.

Ne pas visiter seul sans prévenir ses proches. »



« Qu'est qu'ça que ç'te quei?! » (« C'est quoi ça?! ») : **beurdoler** *

*seconner avec force **

Le coucou

Quel bonheur de se promener au début du printemps avec sa petite fille. C'était l'époque des coucous. Très vite un bouquet s'est formé dans les mains maintenant expertes de l'enfant. Le souci de laisser des fleurs pour d'éventuels autres cueilleurs a permis de limiter la taille du bouquet. Figurez-vous qu'en Allemagne cette plante est très rare et protégée donc pas question de la ramasser.

Le coucou est la primevère médicinale : *primula officinalis* mais aussi primevère commune, herbe de Saint Pierre ou herbe à la paralysie, fleur des clefs, clef de Saint Pierre ou clef du ciel. En effet, dans le nord de l'Europe, la légende dit qu'à l'endroit précis où tombèrent les clés du paradis des mains de Saint Pierre, naquit la primevère avec ses fleurs capables d'ouvrir la porte du ciel. Elle appartient à une très grande famille qui compte plus de 400 espèces. Plante vivace de 10 à 30cm de hauteur, elle pousse en bord de routes et de chemins, dans les prés, pâturages, clairières et bois clairs ensoleillés. Elle se développe sur un sol calcaire et/ou plutôt sur un sol riche en bases ou à pH élevé.

Ses feuilles vert clair, gaufrées, forment une rosette dense sur le sol. Du cœur de cette rosette se développe une tige solitaire d'une vingtaine de centimètres qui arbore, à son sommet, une ombelle de fleurs jaune d'or munies de 5

taches orange à la base des pétales soudés entre eux. La floraison, souvent dès mars, est un indicateur printanier ! Elles dégagent un doux et léger parfum mielleux. Elles sont antispasmodiques, sédatives et anti-inflammatoires ce qui les rend utiles pour lutter contre les troubles du sommeil, l'asthme, les névralgies et maux de tête. Les fleurs décorent et parfument les desserts tout en étant également utilisées pour faire des liqueurs ou parfumer la bière.

Les jeunes feuilles se mangent crues, ajoutées dans une salade, pour donner une note un peu piquante. Lorsqu'elles ont pris de la maturité, il convient de les faire cuire car elles ont perdu leur tendreté : en mélange avec d'autres légumes feuilles, elles feront d'excellents légumes d'accompagnement ou soupes.

La racine servait autrefois pour aromatiser de la bière. Elle possède des vertus expectorantes qui font la renommée de la primevère officinale en phytothérapie. En cas de toux grasse, de bronchite, de pneumonie, de coqueluche, elle aide à fluidifier les sécrétions bronchiques permettant une expectoration plus facile.

En pharmacie, herboristerie, magasin nature, ou tout simplement dans votre jardin, vous trouverez cette plante pour la préparer :

en infusion : 1 cuillère à soupe de fleurs de primevère séchées / 15 cl (3 tasses maximum/jour), à faire infuser 10 mn, pour faciliter le sommeil et soulager les maux de tête,

en décoction : 30 g de racines de primevère séchées / 1 l (3 tasses maximum/jour), à faire bouillir 2 mn, et laisser infuser 10 mn, pour l'expectoration et pour imbiber des compresses à appliquer sur la peau.

Pour finir une recette pour du grignotage.

Pakoras de feuilles de primevère

Ingrédients

- 20 à 30 feuilles de primevère
- 50g de farine de pois chiches
- 75ml d'eau
- 1 bonne pincée de sel
- ½ cuillerée à café de garam massala

• Huile de friture

Dans un grand bol, mélanger la farine avec le sel et les épices.

Verser petit à petit l'eau et mélanger à l'aide d'un fouet. Laver et essorer les feuilles de primevère. Les prendre par leur pétiole et les tremper dans la pâte.

Plonger dans l'huile de friture chaude et frire pendant environ 1 minute de chaque côté.

Égoutter sur du papier absorbant et servir.

J'ai servi cette assiette colorée avec une sauce à l'ail des vignes et ça nous a fait un joli grignotage. En effet, le goût aromatique de la feuille de primevère est agréablement tempéré par la pâte à pois chiches.

Documentation : "Mon histoire avec les plantes sauvages comestibles de Nathalie Deshays"



Portrait Monique Bonin suite

LA JEUNESSE A BESANÇON

« En 1947, j'avais 15 ans, et pour les filles, l'avenir c'était : infirmière, dactylo, vendeuse ou école ménagère. A Besançon, l'opportunité pour les filles c'était l'horlogerie. J'ai donc fait l'atelier-école de Fred Lip (Lipmann), et j'ai tout appris : utiliser une lime, connaître les pièces d'une montre... Le rubis c'est une petite pierre ronde où tourne l'axe d'une roue, on y met de l'huile. Maintenant c'est des rubis synthétiques, avant c'était des vrais rubis. Vous avez déjà vu un échappement ? C'est ce qui régularise l'heure grâce à l'ancre et au balancier avec son spiral, qui doit être en équilibre tout le temps dans n'importe quelle position. C'est l'ancre qui lance le balancier. J'étais régleuse, je peux vous dire que c'était la plaie ! Il faut être très patient, c'est d'ailleurs un métier de femmes. L'entreprise LIP c'était énorme : ils fabriquaient toutes les pièces d'une montre (ébauches, rubis, cadrans, aiguilles...). J'ai toujours mes outils, mais avec ma vue qui baisse et mes mains qui tremblent c'est fichu ! Lip, c'était une tête, c'est lui qui a créé la montre électronique.

J'étais très engagée dans le groupe secouriste de Besançon, j'ai donné des cours de pra-



tique : pansements, aseptie, premiers soins et brancardage. Le week-end, j'étais souvent en poste de secours. Et c'est comme ça que j'ai rencontré Gérard Manton qui était président du groupe. Il venait de créer une entreprise de vente de montres par correspondance, « Maty » avec sa femme et un employé dactylo. C'était tout petit. Il m'a embauchée comme horlogère, et on travaillait tous les quatre dans le sous-sol de ses parents. Avec les guerres d'Indochine et d'Algérie, les soldats achetaient des choses sur catalogue, dont leurs montres.

Chez Maty, j'ai commencé par le contrôle des montres qu'on vendait, je les réparais sur mon établi, puis j'ai commencé à gérer le stock. On a déménagé avenue Fontaine Argent où nous étions une vingtaine d'employés. Je gérais les stocks avec le système Cardex : des tiroirs métalliques : fiches ventes, fiches stock, fiches commandes... Puis on est partis en zone industrielle avec des locaux tout neufs, un pôle gestion et le tout nouvel informatique. En 1973, j'ai été à l'origine d'une montre « yéyé » : Johnny Halliday avec sa guitare se tortillait au rythme de l'ancre, c'est collector !



J'ai rencontré Bernard au Club alpin. On était toute une bande de débutants, on nous appelait « les p'tits » on nous prêtait des skis en bois, on mettait du skigliss dessous. Le dimanche on se levait très très tôt pour monter à Entre-les-Fours, un village perché à la frontière Suisse. On a tous appris en même temps, et on a tous pris des bûches en même temps ! Tout le monde ramenait son Mont d'Or, alors je vous dis pas le bus le dimanche soir : ça sentait mauvais ! L'été, on se retrouvait à Salins-les-bains pour se baigner, on flottait comme des bouchons dans l'eau salée.

On s'est mariés en 1962, on habitait rue Schweitzer dans le quartier de Palente, c'est là que les sympathisants se rassemblaient en 1973 pour manifester avec les ouvriers de LIP qui voulaient garder leur usine. Quand j'ai eu Agnès en 1963 j'ai demandé à travailler à mi-temps, c'est pour ça que je n'ai jamais pu être cadre. Au début, on habitait la même maison que mes beaux-parents, les nounous n'existaient pas, alors je leur laissais le bébé pour aller travailler. Puis on s'est arrangé avec une voisine pour se partager les trajets à l'école.

LA RETRAITE A REMILLY

J'ai été conseillère municipale pendant le dernier

mandat de Louis Derepas de 1995 à 2001. Ça a été la révolution : on était 3 filles à se présenter, Bernadette, Françoise et moi, du jamais vu ! C'était un temps où tout le monde fumait dans le tout petit bureau de la mairie, je vous dis pas les réunions ! A la mort de Louis, c'est Daniel Berchard qui a repris la mairie. C'est nous qui avons proposé de faire un journal « la Sirène » pour informer le village des décisions du conseil. C'était artisanal : tapé à la machine, photocopie (ce n'était pas la photocopieuse d'aujourd'hui hein !). On a créé les mêmes rubriques que maintenant, exactement les mêmes ! A l'époque on ne pouvait pas mettre de photos, et c'est moi qui ai dessiné l'entête du journal. Puis à 69 ans j'ai préféré laisser ma place aux plus jeunes. On a tout de suite intégré la Chassignole, j'ai été présidente un moment mais pas longtemps, je n'aimais pas prendre la parole en public. Mais j'en ai toujours fait partie. On organisait des rallyes, on en a fait beaucoup ! C'était les Faussot d'Aubigny qui nous avaient initiés. Il fallait visiter les villages, questionner les gens sur les choses un peu spéciales du village, trouver des énigmes, des jeux... c'était passionnant à organiser ! On a beaucoup connu de gens grâce à la gym à Sombernon les Tamalous, les Familles rurales. J'aimais beaucoup la

peinture sur porcelaine, on faisait cuire nos créations à Fleurey et on croulait sous nos productions ! A Besançon je faisais ma généalogie. J'ai trouvé un Monsieur Thibault de Grenant qui avait étudié la famille Thibault et venait de créer « Agey et ses environs ». On faisait partie de la même famille. Alors j'ai adhéré à l'association, assisté aux réunions du samedi. Les recherches, c'était une vraie usine à gaz à l'époque. Françoise nous a rejoints plus tard avec les « emplois aidés » pour les recherches aux Archives Départementales.

Mais bon, j'étais censée être en retraite quand même ! Bernard était pareil mais dans un autre genre : dans le verger ou à l'atelier. Il avait un tour professionnel, il tournait du bois pour les assos du coin : des supports de sopalin ou de papier toilette, même des pièces en métal pour Serge. On se retrouvait quand même pour manger !

A Remilly j'aime tout ! J'aime le village, j'aime l'ambiance, on ne se sent pas seule, c'est important ça ! Et en plus tout le monde me connaît, je crois qu'il n'y en a pas un qui ne me connaît pas, tout le monde m'appelle Monique, vieux comme jeune, et c'est pas plus mal, moi j'aime autant, même les nouveaux arrivants, ils entendent les autres, alors je suis Monique ! Ça montre comme c'est convivial.

J'essaie de faire ce qui est à ma portée, tant que je peux, et quand je ne peux plus, je ne peux plus. On est fichus si on reste enfermés. Je fais la billetterie à la fête du village, je prends des photos, je fais des articles pour la Sirène... Tout le monde sait que je me couche tard, et je me lève quand le soleil est levé largement. Là, j'ouvre les volets du haut, pour que tout le monde voit que je ne suis pas morte !



Ah oui : je suis aussi sacristaine ! Je m'occupe de l'église avec Jeanne, on a les clefs du paradis ! Si on ne le faisait pas, le curé ne viendrait plus du tout. Sous le mandat de Daniel Garrot les maires ont été convoqués à la cure de Sombernon pour désigner des responsables dans chaque village, c'est vrai qu'ils ne peuvent pas tout faire ! Je veux avoir un enterrement à l'église, alors il faut que je me tienne tranquille et puis qu'ils se dépêchent de finir les travaux, bé ouais ! »

Merci Moni...

« ...Ah ! Et je vous conseille le très beau musée de l'horlogerie à Morteau, c'est tellement intéressant de voir comment fonctionne une montre. Et aussi les horloges astronomiques, c'est fantastique, ça indique tout ! C'est prévu pour des centaines d'années, avec la lune, les modifications de la terre, c'est passionnant ! Et vous avez vu que le fils Mantion, Frédéric, a ouvert un musée Maty ? On y va ?! »

Merci Monique pour votre force de vie et votre enthousiasme si communicatif !

La maison en 1976



Agey et ses environs, les archives d'Alain Garrot

LA GUERRE DE 1870 A MESMONT

Les forces en présence :

Le 19 juillet 1870 la guerre fut déclarée par la Prusse. On accueillit cette déclaration avec la conviction que notre pays ne pouvait être trahi par la destinée ; cette conviction dura peu.

Nous ne pouvions en effet mettre en ligne au début de la guerre que 250 000 combattants : on ne pouvait compter immédiatement sur les réserves. Armes,

Monsieur le Maire de Mémont,

En notre localité, les logements et fourrages étant insuffisants pour les troupes qui s'y trouvent et pour celles qui doivent arriver, et nos soldats étant obligés de coucher sur la paille dans les granges, nous vous requérons d'avoir à nous faire immédiatement la livraison de 500 kg de paille ; une tonne de foin et 100 kg d'avoine.



vivres, munitions, objets de campement, outils, chevaux, tout manquait.

Cependant les 250 000 hommes amenés à la hâte en Alsace et en Lorraine formaient une très belle armée, confiante, disciplinée, solide, capable de remporter la victoire dans un coup de fortune. Mais un plan de campagne déplorable avait dispersé cette armée tout au long de la frontière, en corps détachés de 20 à 30 000 hommes, trop faibles pour résister aux masses écrasantes d'Outre-Rhin : les Allemands disposaient de trois armées formant une masse de 340 000 hommes et 170 000 de renfort, sans compter la Landwehr.

Les réquisitions par l'armée allemande le 15 novembre 1870

Le général de Werder commandant l'armée allemande à Dijon ordonne à la commune de Mesmont de livrer aux magasins de Dijon : 2 têtes de bétail de 200 kg la pièce ; 300 kg de pain ; 40 kg de café ; 50 kg de sel ; 2 400 kg d'avoine ; 30 kg de riz ; 60 kg de lard ; 600 kg de foin ; 300 kg de paille ; 600 kg de pommes de terre ; 1 600 cigares.

Livraison de la moitié jusqu'au 18 novembre à midi et le reste avant le 21 novembre à midi, sous peine d'une contrainte militaire immédiate.

Le général promet complète sureté pour l'arrivée et le retour du voiturier et de son équipage conduisant les denrées requises.

Réquisitions faites par le Maire de Somberton.

Le 25 novembre 1870

Le 11 janvier 1871 :

Attendu que la commune de Somberton est épuisée dans ses ressources et qu'il y a urgence et nécessité absolue pour les armées de la Défense nationale de pourvoir à ses besoins.

Attendu la réquisition amiable déjà sollicitée à cet effet par M. le Maire de Mesmont d'aviser avec ses administrés de faire amener au dépôt établi à la caserne de gendarmerie de Somberton : 100 bottes de paille ; 200 kg de foin et 200 kg d'avoine.

Compte-rendu du maire du 9 février 1872

De nombreuses fournitures ont été requises par le maire sur l'invitation des chefs des armées allemandes qui n'ont pas pour toutes ces dites fournitures, donné de bons de réquisition mais seulement pour quelques-unes.

Pour le nombre des hommes et des chevaux logés et nourris ainsi que pour les pertes subies nous nous sommes rapportés à la déclaration faite par chaque habitant aussitôt après le dernier passage des troupes. Nous croyons que les déclarations sont exactes, autant que possible et nous n'avons reconnu aucune exagération.

Nous pouvons en outre constater dans la colonne des pertes que le sieur Meyrignac (baron de) a eu ses 2 chevaux d'attelage emmenés par les allemands. Ces chevaux sont estimés par le dit baron de Meyrignac la somme de 3 000 F et cette somme est comprise dans celle de 3 134 F portée à son nom dans la dite colonne des pertes.

Nous constatons de la même manière que le sieur Roux-Roux François a eu également un cheval de labour emmené par les Allemands le même jour que ceux de M. de Meyrignac ainsi qu'une petite voiture qui a été prise sur la route de Dijon par les Allemands. Cette voiture n'est jamais rentrée au village et le sieur Roux qui a fait toutes les recherches et toutes les démarches nécessaires et possibles pour la retrouver. Le cheval est estimé 400 F et la voiture 200 par le sieur Roux.

Logement des troupes :

- Hommes logés et nourris : 5 053 x 2F = 10 106 F
- Chevaux (295) qui ont mangé 6 712 kg de foin, 4 475 kg d'avoine et 7 160 kg de paille.
- Pertes subies par les habitants par les vols et dégradations : 4 992 F

Réquisitions :

303 kg de farine ; 2 050 kg d'avoine ; 1 525 kg de foin ; 307 kg de paille ; 1 kg de graisse ; 433 kg de pommes de terre ; 114 litres de vin ; 6 litres d'eau de vie ; 40 kg de pain et 1 kg de sel.

9 bœufs ou vaches ; 7 moutons ; 2 chevaux de luxe pour la selle de M. de Meyrignac, emmenés ; 2 chevaux de trait emmenés. Enfin, 6 voitures pour conduire les troupes et les réquisitions.

Soit un total de 25 572 F.

Signé le maire, Garnier.

Questions posées par le préfet et réponses du maire en 1873

1°) A quelle somme s'élève la totalité des dépenses faites dans votre commune par le séjour, l'entretien et la nourriture des troupes ennemies ?

- avant l'armistice le 26 janvier : 3 040 F
- depuis l'armistice jusqu'à la ratification des préliminaires de paix : 6 066 F
- depuis les préliminaires de paix jusqu'à ce jour : 1 000 F

2°) A quelle somme s'élève la totalité des réquisi-

tions :

- en denrées, fourrages et marchandises (300 F avant armistice, 245 F avant ratification et 461 F depuis les préliminaires de paix)

- en animaux et bestiaux (755 F ; 744 F ; 671 F)

- en charrois, transports et travaux divers : 210 F ; 282 F ; 114 F

- en travaux divers : 210 F ; 282 F ; 114 F.

3°) Avez-vous à signaler dans votre commune des cas de pillage : Oui

- pillage des objets et marchandises : 4 162 F

- pillage des grains et fourrages : 2 500 F

4°) A quelle époque votre commune a-t-elle été occupée :

- du 29 novembre au 5 décembre 1870

- 2, 3, 11, et 12 février 1871

- 20, 21 et 23 mars 1871

Par les Badois, Poméraniens, Polonais....

5°) A-t-elle été le théâtre d'événements militaires : Non.

Par le fait de la guerre, les édifices publics de votre commune (mairie, église, école...) ont-ils été détériorés : Non.

6°) Avez-vous à signaler dans votre commune, des incendies ou des ruines causés à des particuliers par le fait de la guerre ? Non.

7°) Avec quelles ressources le budget de votre commune a-t-il fait face aux dépenses imposées par l'invasion ? Il fera face dans la mesure de ses moyens et avec le temps, au moyen d'impositions spéciales.

8°) Quelle a été l'influence de l'invasion sur l'agriculture dans votre commune ? Aucune.

Les travaux agricoles ont-ils été suspendus ? Non.

9°) Quelle a été l'influence de l'invasion sur l'industrie dans votre commune ? Elle a empêché presque totalement l'extraction du gypse.



Mairie de Remilly-en-Montagnewww.remilly-en-montagne.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 09h00 à 12h00 et vendredi de 16h30 à 18h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

E-mail : mairie@remilly-en-montagne.fr

Secrétaire de Mairie : Belinda Clerc

Déchetteries (La carte d'accès est obligatoire)Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / mail : secretariat.environnement@ouche-montagne.fr**Textiles, Linge, Chaussures :**

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

NOUVEAU : La Boucle, recyclerie associative à Sombernon, propose toute l'année des ateliers en lien avec la réparation des objets et le recyclage. La boutique est ouverte tous les mercredi (14H-18H), vendredi (15H-18H) et samedi (9h-12h, 14h-17h).

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi	FERMEE	9h-12h	14h-17h	FERMEE
Mardi	14h-17h	FERMEE	FERMEE	9h-12h
Mercredi	FERMEE	14h-17h	9h-12h	FERME
Jeudi	9h-12h	FERMEE	FERMEE	14h-17h
Vendredi	FERMEE	9h-12h	14h-17h	FERMEE
Samedi	9h-12h/14h-17h	9h-12h/14h-17h	9h-12h/14h-17h	9h-12h/14h-17h

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud Renseignements et inscriptions :SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85 sas.sa2i@orange.fr**La Ferme du Tremblay "notre plaisir pour vos papilles"** vous accueille les vendredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h. Viandes et charcuteries issues de nos porcs fermiers découpés et transformés par nos soins dans notre laboratoire.**Bibliothèques** www.ouche-montagne.fr**Gissey :**

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Sombernon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h30 à 19h00

Samedi de 9h45 à 12h15

Transports en commun MOBIGOHoraires disponibles en Mairie ou sur : www.viamobigo.fr**Horaires des bureaux de poste :**

Sombernon : mercredi 13h30-19h00 / vendredi et samedi 8h30-12h00

Pont de Pany: mardi 13h30-19h00 / vendredi 13h30-17h30

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences mardi et jeudi sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.63.27.50

Conciliateur de justice

Mr Chollet sur rendez-vous le vendredi matin tel: 07.70.77.70.05

URGENCES SAMU 15 / POMPIERS 18 / GENDARMERIE 03.80.33.42.10